

Nombre d'employés qui ont suivi des cours de langue entre 1966-1982

	Région de la Capitale nationale	Ailleurs au Canada
Fonctionnaires formés par la CFP	35,637	28,458
Employés des sociétés de la Couronne formés par la CFP	3,883	5,881
Membres de la GRC formés par la CFP	820	1,420
Membres des FAC formés par la CFP	732	837
Membres des FAC formés par les FAC	6,792	51,401

Entre 1966 et 1982, alors qu'ils y étaient postés, quelque 1,824 militaires des Forces armées canadiennes ont reçu de la formation en dehors du Canada. Selon les rapports fournis par les ministères et organismes, deux fonctionnaires ont reçu trois mois de formation linguistique en France depuis avril 1980. De plus, pendant la même période, trois fonctionnaires ont reçu chacun 4 semaines de formation linguistique à Saint-Pierre-et-Miquelon, pendant que sept autres ont reçu jusqu'à concurrence d'un mois de formation linguistique à plein temps à l'étranger alors qu'ils s'y trouvaient en poste, en voyage d'affaires ou après avoir acquitté eux-mêmes les frais de voyage.

6. Le nombre d'employés venus dans la Région de la Capitale nationale pour suivre des cours de langue s'établit comme suit:

Nombre d'employés des régions qui ont suivi des cours de langue dans la RCN 1966-1982

Fonctionnaires formés par la CFP	7,635
Employés des sociétés de la Couronne formés par la CFP	588
Membres de la GRC formés par la CFP	98
Membres des FAC formés par la CFP ou par les FAC	572

7. Pour l'année financière 1981-1982, la durée moyenne des cours à temps plein et le coût approximatif par élève s'établissent comme suit:

Responsable de la formation	Durée moyenne	Coût par élève
Commission de la Fonction publique	820 heures	\$ 10,376
Forces armées canadiennes	1,030	\$ 6,248

8. Aucun employé ne doit reprendre ses cours de langue après avoir échoué une première fois. De plus les politiques révisées des langues officielles de 1977 précisent qu'un employé ne peut retourner en cours de langue aux frais de l'État pour atteindre un niveau de compétence linguistique équivalent ou inférieur à celui qu'il a atteint antérieurement par la formation linguistique.

Questions au Feuilleton

9. Pour les périodes indiquées en réponse à la question n° 1, le coût total pour la Commission de la Fonction publique et les ministères et organismes s'élève à 384 millions. Le coût de la formation linguistique dans la Fonction publique n'a pas été réparti selon la langue d'enseignement, étant donné la grande variété de cours. En réponse à la question n° 2, il est à noter qu'environ 80 p. 100 des cours dispensés l'ont été pour l'étude du français, langue seconde.

Le coût des cours offerts par les Forces armées canadiennes s'établit comme suit:

(i) formation en français	\$ 120.5 millions
(ii) formation en anglais	\$ 103.7 millions
(iii) formation dans d'autres langues	\$ 5.1 millions

Affaires extérieures et ACIDI—
formation dans d'autres langues 1980-1982 \$.5 million

10. Le gouvernement ne considère pas perdues les années/personnes consacrées à la formation de ses employés.

11. Le gouvernement ne considère pas perdues les années/personnes consacrées à la formation de ses employés.

12. Les paiements formulaires et non formulaires font partie de programmes fédéraux-provinciaux administrés par la Direction du secrétariat d'État chargée des programmes d'aide à l'éducation. On n'a eu recours à aucune mesure spéciale de dotation en personnel.

13. Les paiements formulaires sont calculés en fonction de la moyenne des coûts des cours provinciaux et du nombre de participants; les paiements non formulaires sont destinés à certaines activités et initiatives provinciales particulières. Les statistiques sont établies par province et par territoire, et non par langue officielle.

Paiements formulaires	\$1,248 millions
Paiements non formulaires	\$ 179 millions

14. Le coût du programme de bilinguisme n'a pas été ventilé par groupe linguistique.

* * *

[Traduction]

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, si la question n° 4542 pouvait être transformée en ordre de dépôt de document, le document serait déposé immédiatement.

Mme le Président: Y consent-on?

Des voix: D'accord.

Une voix: On ne répond qu'à deux questions.

M. Smith: Eh bien!, notre taux est de 83.7 p. 100.

M. Hnatyshyn: Mais pas dans les sondages Gallup.

[Texte]

L'AUDIENCE DU CRTC À EDMONTON (ALB.)

Question n° 4542—**M. Taylor:**

1. Le CRTC a-t-il tenu une audience à Edmonton (Alb.), du 19 au 21 octobre 1982 et, le cas échéant, quel en a été le coût?